



MONTPELLIER 2020

La lettre de « Sursaut

Avril 2018, n°59

Ne laissons pas terroriser nos valeurs républicaines ...



Image : voltaire.net

Il est triste de constater, une fois de plus, le caractère malsain avec lequel nombre d'acteurs politiques bondissent sur chaque acte terroriste pour déployer leurs avidités de hyènes. Guillaume Pelletier n'a pas hésité, sur Europe 1 le 27 mars, à demander l'internement des fichiers S à l'image de ceux qui sont autorisés en psychiatrie au nom du « *devoir de protéger le peuple français* » et de l'incarnation de « *l'esprit de résistance* ». Sur les mêmes ondes, son collègue Geoffroy Didier a épinglé « *la naïveté* » du Président de la République, Emmanuel Macron, en déclarant sans ambages que l'attaque terroriste de Trèbes était « *évitable* ». Laurent Wauquier avait auparavant ajouté le grief « *d'irresponsabilité* » à celui de naïveté. Marine le Pen a repris les mêmes dénonciations en ajoutant la demande de démission immédiate du ministre de l'intérieur. Florian Philippot, enfin, avait déclaré : « *étranger il aurait dû être expulsé, binational déchu de sa nationalité française puis expulsé* ». A cela il ne faut pas oublier les ignobles tweets : celui

de l'ex-candidat de la France Insoumise, Stéphane Poussier et l'autre d'une soi-disant militante vegan se réjouissant du meurtre d'un boucher.

Manuel Vals, tout en se disant ouvert à la détention administrative de certains fichiers S, a pris la défense du Président de la République et de Gérard Collomb en récusant fermement que l'on puisse les accuser de naïveté. Il prône le rassemblement mais « *sans faire taire le débat* ». Quel peut être ce débat ?

La première réponse est de souligner la dangerosité qu'il y aurait à lier le calendrier de nos règles démocratiques à celui que dicteraient les terroristes et leurs actes : nous ne pouvons accepter que ce soient eux qui dictent nos vies politiques. Entretenir, par ailleurs, l'illusion d'un Etat qui pourrait préserver ses citoyens de façon absolue des risques terroristes résulte soit d'une manipulation démagogique, soit d'une ambition politique dangereuse. Penser que l'on puisse mettre un policier derrière chaque fichier S est non seulement une aberration mais une totale illusion. Chacun peut le constater, les attentats terroristes les plus meurtriers se font dans les régimes les plus policiers. Lorsqu'Éric Ciotti déclare que « *la France est sans doute la première cible au monde* », il oublie que le nombre d'attentats que connaît le sol européen est sans commune mesure avec celui d'Asie et d'Afrique où les premières victimes sont d'abord des musulmans. On estimait en 2015, année de Charlie Hebdo, que la France était classée au 26^e rang.

Ne nous laissons pas bercer par la promesse d'une société du « risque zéro ». Le pays du risque zéro serait celui du « zéro liberté ». Les citoyens y accepteraient une telle ingérence de surveillance du quotidien de leurs comportements que leur moindre pas serait épié et leur moindre pensée captée. Boris



Vian nous raconte dans « *L'arrache-cœur* » l'histoire de Clémentine, mère tellement soucieuse de protéger ses enfants de tout événement nuisible qu'elle finit par leur construire des cages pour les enfermer. Contente d'elle, Clémentine se dit : « *je suis une bonne mère. Tous les accidents qu'ils risquent, j'y pense d'avance* ». Nos sociétés veulent-elles devenir de nouvelles Clémentine à force de ne vouloir accepter les dérapages et les incertitudes de la vie et de la liberté de l'humain ? La liberté est constitutive de nos démocraties mais, n'oublions pas, nos législateurs lui ont ajouté « égalité » et « fraternité » pour contenir une liberté sans limite. Son exercice absolu pourrait être le privilège d'êtres parfaits, habités par des seuls soucis altruistes : l'histoire humaine nous montre tous les jours l'inverse. C'est ce que Hannah Arendt appelait « *la banalité du mal* », à propos des acteurs de la Shoah : les pires bourreaux sont des hommes de tous les jours.

C'est ce à quoi devraient réfléchir les Chefs d'Etat avant de se défausser lâchement sur la psychiatrie pour expliquer les actes de telles violences meurtrières, comme si ces atrocités ne pouvaient résulter que d'esprits fous. C'est ainsi que Donald Trump évoque à chaque fois la malade mentale lors des meurtres de masse commis aux USA. Il évite, bien sûr, toute remise en cause de la libre circulation des armes. Il est regrettable qu'Emmanuel Macron ait glissé de telles allusions dans sa première déclaration qui a suivi les meurtres de Trèbes : « *vous avez beaucoup d'individus qui se sont radicalisés eux-mêmes, qui ont des profils psychiatriques variés, certains qui relèvent de pathologies, d'autres non* ».

Les réponses apportées aux actes terroristes djihadistes ne peuvent être que structurelles et non de simples effets d'annonces. Notre ami Jean Matouk en propose 3 dans son blog du *Nouvel Obs* du 25

mars. Eradiquer le mal dès l'école car c'est dans l'école que s'acquièrent les valeurs de base républicaines. Mieux entraver le trafic d'armes : nous ne pouvons nous résigner à la détention d'armes et devons donc être beaucoup plus sévère sur tous les trafics qui permettent d'en obtenir. Inciter, enfin, les musulmans républicains à manifester clairement leur condamnation. Nous pouvons en ajouter une autre : en finir avec le communautarisme. Certains politiques ont pu le favoriser à un certain moment par souci de tranquillité sociale ou par simple stratégie électorale. Il faut rappeler que les valeurs premières auxquelles tout citoyen a le devoir de se soumettre sont les valeurs de son pays : elles seules peuvent fédérer un peuple au-delà des choix et des origines de ceux qui le constituent. N'oublions pas, enfin, que ces actes nous amènent souvent à la population des banlieues ou des zones populaires de nos grandes comme de nos petites villes. Nous devons tous entendre l'alerte de Stéphane Gatignon qui vient de démissionner de sa charge de maire de Sevrans.

PELE MELE

Gérard Dorival

J'use et j'abuse peut-être, dans le cadre de cette tribune, en développant régulièrement un sujet, voire deux....

Face à l'avalanche d'événements ou de problématiques qui m'interpellent, je fais le choix, ce mois, d'en traiter sommairement plusieurs, quitte à me montrer elliptique.

Je vous fais grâce du combat protéiforme pour la cause des femmes, auquel j'adhère pour l'essentiel, sans souscrire cependant aux extravagances ni aux stigmatisations (à vrai dire, je sature !) ainsi que, sur un tout autre registre, de la succession de Johnny, qui va alimenter encore longtemps, via la presse people, la curiosité malsaine des fervents de la vie privée et croustillante des stars du show bizz : nous aurons au moins appris du droit californien ! Je ne ferai pas non plus allusion au prélèvement social sur les retraites dont je viens de subir une ponction que je trouve légitime mais à vrai dire un peu trop forte !



La neige, source de polémique.

L'épisode neigeux de deux jours à Montpellier (un siècle pour certains !) a révélé des comportements typiques de l'écart qui persiste entre d'une part la communication des décideurs qui, se disant trompés par une annonce météo non dissuasive, déclarent avoir fait le "maximum"(le "possible"), rejetant tout dysfonctionnement(contre toute évidence, s'agissant notamment de l'autoroute), et d'autre part le sentiment des habitants et usagers ,qui ne possèdent pas la culture du phénomène et exprimant le "souhaitable", assimilé pour beaucoup à l'"exigible", et au "tout de suite". Une incompréhension qui pourrait fondre (ou non ...) comme neige au soleil !

La" liberté", à la vie à la mort.

Le grand froid a conduit certaines municipalités à contraindre les SDF à rejoindre des lieux chauffés, assurant leur survie. De bons esprits, avançant les principes de liberté, s'y opposent, quitte à envoyer ces pauvres hères à la mort.

Selon les mêmes principes, les terroristes, présumés innocents, devraient être aussi protégés de cette atteinte à la liberté, au risque de provoquer... la mort d'autres individus.

Rappelons Lacordaire " C'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit".

Les 80 à l'heure : un débat surréaliste.

Cette limitation de vitesse (et le prétendu "racket" des radars) alimente, dans toutes les réunions de famille et au café du commerce un débat où le principe de "plaisir" l'emporte sur le principe de "réalité". La mesure aurait pu, dit-on, évoluer vers une saisine des Préfets appelés à une concertation en vue d'une modulation : c'eut été sage et apaisant mais n'est pas à l'ordre du jour.

Les médias entraves à la politique ?

Mélenchon, Le Pen et Wauquier se congratulent sans pudeur, face à leur ennemi commun désigné, la presse, en usant des qualificatifs les plus haineux et définitifs. Macron, de son côté, la marginalise, au contraire de ses prédécesseurs qui entretenaient avec elle une relation consanguine. Les patrons de presse relèvent certes de grands groupes financiers, mais les journalistes (devenus certes un peu trop intrusifs et faisant preuve de compétences pour le moins inégales) expriment, de mon point de vue, des opinions diverses et équilibrées qui sont loin d'être monolithiques.

Les premiers pas du " Média », journal « alternatif" lancé à l'initiative de "La France Insoumise », qui s'est déjà séparé de sa rédactrice en chef et a vu partir Noel Mamère, Aurélie Filipetti, Patrick Pelloux et 9 autres personnalités de premier plan qui se sont dits manipulés, ne relèvent pas d'une information équitable, si l'on en croit, entre autres, les reportages sur la Syrie et le Venezuela, orientés, univoques et partisans à outrance.

L'uberisation par Mélenchon.

Toujours lui : champion du salariat et pourfendeur de l'uberisation, ses comptes de campagne, approuvés comme pour ses concurrents malgré des réserves majeures, révèlent un recours quasi exclusif à l'auto-entreprenariat de ses partenaires, permettant une optimisation fiscale conséquente. "Faites ce que je dis, pas ce que je fais".

Le prix des hauts fonctionnaires.

600 d'entre eux gagneraient plus que le Président de la République. Le débat est ouvert.

L'Education Nationale et les Universités dans l'expectative.

Les réformes du lycée, du baccalauréat et de l'accès à l'Université ont été mûrement préparées en vue de faire évoluer des dispositifs devenus inopérants.

La capacité des forces de résistance est là aussi. La confrontation à venir devrait être vive.

La réforme de la SNCF, mais sans ordonnances.

Il est indéniable qu'une réforme en profondeur de la SNCF doive s'imposer enfin. Le statut apparemment suranné des cheminots, dérogoire à celui de la fonction publique, devrait sans doute être revu mais la méthode des "ordonnances" valable dans des cas particuliers ne me semble pas l'être en l'occurrence. Les parlementaires, élus à cet effet, sont chargés de légiférer pleinement. Le "plus vite" est l'ennemi du "bien".

Les amendements, clés de la législation.

Même si le dépôt d'amendements par milliers à l'identique conduit à l'obstruction parlementaire, ce droit me semble inaliénable, sauf à dénaturer les fondements de nos institutions

L'assurance chômage et les partenaires sociaux.

La velléité de passer outre un accord patronat-syndicats, à saluer, aurait été une lourde faute, tant sur le fond que sur la forme.

S'agissant de la formation professionnelle et l'apprentissage, le consensus ne semble cependant pas être recherché, au contraire. L'Etat ne peut être seul aux commandes, les partenaires sociaux ayant un rôle consensuel à jouer au titre de la cohésion nationale.

La réforme carcérale.

Je retiens de ce dossier important au titre de la justice et de la sécurité une volonté de prononcer des peines de substitution (TIG) et de supprimer l'hypothèse de peines de moins d'un an, ce qui

désengorgerait les prisons, exsangues, et responsabiliserait les détenus dans un cadre susceptible d'être formateur.

L'équilibre à trouver en termes d'immigration.

Le projet de loi asile-immigration, dont la fermeté est approuvée par l'opinion, est combattu par nombre d'organisations humanitaires, enclins à une hospitalité ouverte au-delà des demandeurs d'asile, qui lui reprochent une dureté aveugle. Le pragmatisme ne doit pas conduire à des éloignements systématiques mais la compassion face à la détresse ne devrait pas non plus se traduire par l'accueil et le séjour de tous. Une politique de compatibilité pour faire face à ces deux écueils peut être encore recherchée (Rappelons que le nombre de migrants n'a pas augmenté en France depuis dix ans !)

Insoluble Mayotte.

Jamais la France n'aurait dû individualiser île par île le vote d'auto-détermination à l'époque pour l'indépendance des Comores, majoritairement favorable, comme n'a cessé de le proclamer l'Organisation de l'Union Africaine. Le vote différent de Mayotte était plus mu par une distanciation par rapport à la crainte d'une domination de la Grande Comores que par un attachement à la France.

Pire, la départementalisation décidée par Sarkozy, pour des motifs de cuisine électorale intérieure à Mayotte, n'aurait jamais dû, encore moins, être même imaginée.

Le résultat est tragique. L'immigration comorienne, à portée de pirogue, est massive. Le droit du sol permet aux bébés comoriens, bien qu'illégaux, de devenir automatiquement français et une extrême délinquance, faisant fi de tout état de droit, se développe de façon vertigineuse.

Aucun milliard ni création de postes ne portera remède à ce marasme aux racines originelles.

"In vino veritas".

Ce n'est manifestement pas la devise de notre ministre de la santé qui assimile le vin aux autres alcools dans sa lutte légitime mais peu discernée relative à la santé publique. L'économie de la région "Occitanie", ébranlée par cette position a, semble-t-il, été rassérénée depuis par le président de la République. Comme le disait Pascal, "l'esprit de finesse" devrait l'emporter sur "l'esprit de géométrie".



Economist.com

Le Monde de moins en moins en démocratie et l'Europe en voie de dérive droite et nationaliste et en déliquescence.

Xi Jinping (que Trump n'hésite pas à féliciter pour sa méthode) et Poutine se reconduisent eux même au pouvoir à la tête de deux des plus grands pays du monde, à partir de simulacres électoraux, les opposants étant, au mieux, bâillonnés.

En Europe, les processus de coalitions observés (positivement selon moi) en Allemagne et (en revanche très défavorablement) en Italie me font me référer, à contrario, à la validité de notre système institutionnel français, gage de stabilité.

En Italie, les victoires respectives de l'extrême droite et du mouvement populiste "5 étoiles", à priori antinomiques, ont malheureusement pour point commun le rejet de l'Europe, et notamment le manque total de solidarité des pays européens (y compris le nôtre !) face à l'accueil explosif des migrants : nous récoltons ce que, par égoïsme et lâcheté, nous avons semé.

Armes fatales.

Les Etats-Unis d'Amérique subissent des fusillades successives meurtrières sur les campus notamment. Armer les enseignants comme le suggère Trump, c'est accroître l'escalade. Des voix, minoritaires,

s'élèvent pour tenter de faire prendre conscience du caractère mortifère de cette "culture" entretenue par un lobby puissant, financeur massif de la campagne présidentielle.

La Catalogne dans le "brouillon" et le " brouillard".

L'Espagne semble tenir la situation en main, malgré des méthodes, vues d'ici, contestables.

La "votation".

La Suisse qui bénéficie par ailleurs d'une rente économique et financière d'exception, vit de consultations démocratiques enviables. La votation récente a écarté très majoritairement la suppression de la redevance Télé. La démarche, citoyenne et responsable a du sens.

L'ignominie d'Erdogan.

Non content de jeter en prison nombre d'opposants et de journalistes et de poursuivre systématiquement les kurdes, y compris jusque dans les enclaves d'Irak, et ce en priorité par rapport aux islamistes de Daesh, Erdogan met en scène de façon abjecte une petite fille en l'enveloppant du drapeau national turc, lui déclarant qu'elle pourra mourir en martyr.

Le voile et la libération des femmes, en Iran.

Sujet de controverse en France quand il n'est pas "tabou", les femmes iraniennes persistent dans le "dévoilement" public face à un régime qui aura beaucoup de mal à circonscrire le mouvement en les jetant toutes en prison. Symbole de l'intégrisme religieux, le port obligatoire du djihâd constitue pour le pouvoir un enjeu existentiel.

Jawad le " logeur"

Libéré avant appel du parquet, pour avoir hébergé les auteurs d'attentat (« à son insu...") l'ineffable Jawad n'est pas seul au monde. Il aurait aujourd'hui 850 000 abonnés sur " Snapchat" (chiffre à vérifier), ce qui démontre une fois de plus que la vertu n'est vraiment pas la valeur la plus partagée.



Dessin de Serre

La "Coupe Davis" enterrée.

Epreuve mythique de tennis par nations composée de 4 simples et d'un double, se jouant aux meilleurs des 5 sets, en formule qualificative par élimination, sur le terrain de l'un des deux pays, et au long de toute l'année, la Coupe Davis a une riche histoire ponctuée de nombre de rétablissements spectaculaires. Certains joueurs de haut-niveau la délaissaient, les gains étant notablement inférieurs à ceux du circuit professionnel.

La Fédération Internationale de Tennis, est sur le point de la transformer en la dénaturant totalement, en adoptant une formule à 18 pays sur une semaine, vraisemblablement en Asie.

Les recettes ne seraient plus encaissées par les fédérations organisatrices. Une affaire de "gros sous" qui met à mal les caractéristiques constitutives du sport, battues en brèche par l'esprit de lucre des joueurs, de leurs agents et des dirigeants affairistes.

Pierre-Ambroise Bosse.

Brillant champion du monde du 800 m, garçon sympathique et facétieux, parfois « limite" lors des interviews, PAB s'est plaint d'avoir été tabassé cet été dans un casino. Mis en examen, son interlocuteur a obtenu qu'il soit lui aussi poursuivi pour lui avoir jeté à la figure une canette de bière (en verre) A son

retour de Nouvelle Zélande ces jours-ci, notre jeune champion a déclaré : " Etre mis en examen quand on est victime, Bonjour la France" Je ne suis pas sûr que l'argument soit apprécié de la justice. La formation des sportifs de haut-niveau, pourtant opérante dans les moindres détails, comporte encore certaines lacunes.

Le dopage, gangrène non éradiquée.

Fromme, malgré son vélo dopé mécaniquement, devrait recourir....

Les skieurs russes, curieusement blanchis par le Tribunal arbitral du sport, ont fini par concourir aux JO sous la bannière russe non officielle...

Dans la course entre gendarmes et voleurs, ces derniers gardent toujours une longueur d'avance.

La vidéo, au secours de l'arbitrage.

La FIFA a, enfin, décidé de la mise en œuvre de l'arbitrage vidéo, sur certaines phases de jeu.

Clin d'œil à notre ami Michel Der Zakarian apôtre, sans doute à son insu, de la théorie du "complot", qui voit le MHSC privé de pénalités méritées (ce fut le cas contre Lyon, comme un but refusé pour hors-jeu imaginaire à Strasbourg) et victime de ceux indument accordés à l'adversaire.

Nul doute que cette nouvelle mesure sera de nature à lui faire recouvrer la sérénité !

La "faillite" sportive du PSG en Europe.

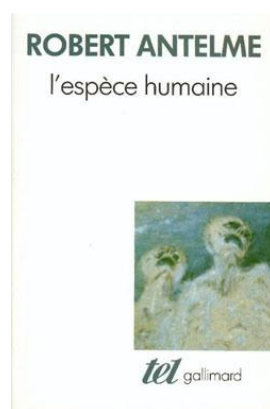
Cet échec cuisant, à répétition, pourrait être salvateur pour les clubs, le foot français mais aussi d'autres sports. Le recours artificiel, par centaines de millions d'€, à des stars non complémentaires est, finalement et heureusement une voie à surtout ne plus suivre.

En prenant l'initiative de ce (trop long) chapelet, je courais le risque d'une frustration personnelle et de celle des lecteurs. Tant d'événements sur tous les continents et tant de sujets de société mériteraient d'être abordés et commentés, même succinctement.

Le sens n'exige pas la longueur du propos.

En clôturant cet exercice dont je vois bien les limites, j'incite tout un chacun à ajouter des grains de sel ou de poivre qui feraient vivre collectivement cette belle lettre "Sursaut".

Note de lecture : « L'espèce humaine » de Robert ANTELME



L'on a coutume de dire que la vérité des choses se livre dans leurs extrêmes. Les rares témoignages de ceux et celles qui ont survécu aux camps nazis sont, pour cette raison, irremplaçables. La réédition de « *L'espèce humaine* » par les éditions tel Gallimard doit être saluée. L'ouvrage, dans son intensité, rejoint ceux de Primo Levi, d'Elie Wiesel ou les dessins de Zoran Music. Engagé dans la résistance, Robert Antelme a été arrêté en août 1944 et conduit à Buchenwald puis à Bad Gandersheim, petit commando dépendant de Buchenwald. Il est libéré à la fin du mois d'avril 1944 et retrouve en France son épouse, Marguerite Duras. Elle consacra un livre à ces impossibles retrouvailles, « *La douleur* » qui vient d'être porté à l'écran par Emmanuel Finkiel.

Robert Antelme nous narre dans son livre le quotidien d'un camp de concentration. Même s'il se différencie du camp d'extermination, la finalité est la même : « *nous sommes tous ici pour mourir. C'est l'objectif que les SS ont choisi pour nous. Ils ne nous ont ni fusillés, ni pendus, mais chacun, rationnellement privé de nourriture, doit devenir un mort prévu, dans un temps variable* ». Dans cette marche lente mais inéluctable vers la mort, la vie de chacun se rétrécit progressivement autour des besoins les plus simples : « *le pain du matin, l'usine et les chiottes* ». Dans le même temps, la détérioration physique s'opère lentement : « *on se transforme. La figure et le corps vont à la dérive, les beaux et les laids se confondent. Dans trois mois, nous serons encore différents, nous nous distinguerons encore moins les uns des autres* ». « *Et cependant, ajoute Antelme, chacun continuera à entretenir l'idée de sa singularité, vaguement* ». Qu'est-ce qui constitue cette singularité ? Elle apparaît comme une nécessité, face d'abord, aux geôliers qu'ils soient nazis ou qu'ils fassent partie des prisonniers promus à des fonctions d'encadrements. Le prisonnier ne doit jamais leur témoigner d'une prise possible sur soi. Il lui faut donc dépasser la haine ou le ressentiment. Mais cette singularité s'exerce également dans le lien avec les autres prisonniers. Chacun doit arriver à une certaine désaffectation de ce qui arrive quitte à tomber dans une lutte pour la vie primitive lorsqu'il s'agit de partager l'espace ou le pain. Le dernier chapitre constitue, de ce point de vue, le paroxysme poignant du livre. Il s'intitule « *La fin* », et le lecteur ne sait plus de laquelle il s'agit. Fin de l'emprisonnement ? Les alliés ne sont plus qu'à quelques kilomètres mais les prisonniers sont, au contraire, acheminés lentement vers Dachau. Fin des maltraitances ? C'est en même temps sur ces deux dernières semaines qu'ils vont connaître les conditions de survie les plus extrêmes. Fin de la vie ? La mort est présente à chaque page : sur les 450 prisonniers, pas plus de 150 arriveront au terme soient directement fusillés, soit morts d'épuisement et de maltraitance. Fin de l'humanité de chacun ? La lutte pour le simple espace de survie de chacun y est décrite de façon impitoyable. Où réside donc ce qu'on pourrait qualifier « *d'espèce humaine* » ?

« *Nous sommes sur le point de ressembler à tout ce qui se bat que pour manger et meurt de ne pas manger, au point de nous niveler sur une autre espèce, qui ne sera jamais la nôtre et vers laquelle on tend ... Mais il n'y a pas d'ambiguïté, nous restons des hommes, nous ne finirons qu'en hommes. La distance qui nous sépare d'une autre espèce est intacte* ». Et c'est ce qui constitue la victoire finale des prisonniers sur leurs geôliers qui rêvent de les mettre dans un état tel qu'ils témoigneraient de leur sous-humanité. « *C'est un rêve SS de croire que nous avons pour mission historique de changer d'espèce* ». Cette ambition « *masque ici une vérité éclatante : il n'y a pas des espèces humaines, il y a une espèce humaine. C'est parce que nous sommes des hommes comme eux que les SS seront en définitif impuissants devant nous* ». L'effort constant des SS a été de vouloir démontrer que leurs prisonniers n'étaient pas « *des hommes comme eux* » : ils ont échoué. Mais la réciprocité sonne comme un avertissement : « *les SS sont des hommes comme nous* ».

Deux rendez-vous en avril

Vendredi 6 avril 2018 à 18 h au Gazette Café :
« Accueil des migrants : dédramatisons ! »



MP 2020 vous propose de venir débattre le vendredi 6 avril à 18 h avec **Jean François CARENCO**, Président de la société COALLIA habitat, et ancien préfet de Rhône Alpes et Ile de France, au Gazette Café de Montpellier, 6 rue Levat.

Jean François CARENCO a acquis une compétence certaine dans le domaine des politiques migratoires. Ses responsabilités préfectorales l'ont depuis longtemps amené à s'occuper de la question. Il préside désormais COALLIA, association qui œuvre dans le secteur de l'habitat social et emploie 3500 salariés. Elle accueille et héberge tous les jours des milliers de migrants.

La journaliste du Monde, Maryline BAUMARD, l'a interviewé le 3 mars dernier pour son journal à la suite aux remous provoqués par la circulaire du Ministre de l'Intérieur, Gérard COLLOMB. Pour l'ancien Préfet la réponse est claire : « nous comprenons et éprouvons au quotidien que la fraternité républicaine ne pose pas de question, et continuera avec cette circulaire à ne pas en poser ... On entrera toujours dans l'hébergement d'urgence sans montrer ses papiers ». Mais il lui semble important de préciser cependant que « si notre société veut rester humaine, il lui faut de la rigueur. C'est la raison pour laquelle l'Etat doit savoir qui est hébergé dans les établissements de premier accueil afin de pouvoir mieux orienter les personnes accueillies ». Il ajoute : « L'idée qu'on ne connaisse pas les gens qui entrent dans le système est absurde. Cela rend le travail d'accueil inefficace et coûteux. Dépenser autant d'argent pour avoir des migrants mal ou non pris en charge, est humainement inacceptable et c'est un non-sens administratif ». C'est à ce titre qu'il juge que la circulaire a été « diabolisée ».

Le sujet, chacun le sait, est complexe et le débat promet d'être riche.

Nous vous y attendons nombreux !

Mardi 17 avril 2018 à 18 h : « Questions de sport »



Christian Montaignac (babelio.com)



Christian Bénésis (montpellier.lessonsdesportsdenature.fr)

Le mardi 17 avril à 18h au Gazette Café nous vous proposons une seconde rencontre avec **Christian MONTAIGNAC**, journaliste à l'Equipe pendant 37 ans (un de ses articles lui a valu le prix Antoine Blondin) et écrivain (son dernier roman, « *Le vicomte de Raspou* » est consacré à son père), et **Christian BENESIS**, adjoint chargé des sports à Montpellier sous Georges Frêche, puis président de l'Office Départemental des Sports et président actuel des Offices Municipaux des sports.

L'argument n'est pas encore finalisé mais il sera question de différentes facettes du sport :

Le grand et le petit, celui des professionnels et celui des amateurs, les sports d'équipe ou les sports individuels, leur importance dans une vie communale de petite ou grande agglomération, les liens du sport avec l'argent, les médias, l'existence d'une « culture sportive » différentes suivant les disciplines, ou de valeurs sportives, les sportifs comme acteurs sociaux, ou encore le sport à l'école.

Et un rappel pour le 1 mai : « *La démocratie participative* »

Avec nos amis du PACTE CIVIQUE nous invitons **Jo SPIEGEL**, maire de **Kingsheim en Alsace**, le mardi 1 mai 2018 au Gazette Café. Cet élu a mis en place une démocratie participative dans sa commune et a écrit quelques ouvrages à ce sujet. Il constitue désormais un des grands référents politiques sur ce sujet.



alternative50.over-blog

Le programme doit se dérouler en plusieurs temps.

14 h : accueil

14.30 h : ateliers

15.30 h/16 h : pause

16 h/18 h : retour des ateliers et intervention de Jo SPIEGEL

RAPPEL :

Cette « Lettre » doit être l'affaire de tous ... N'hésitez pas à transmettre vos courriers et articles à notre rédaction en les adressant à Joseph MORNET : montpellier.asso.2020@gmail.com.

Les documents de « MONTPELLIER 2020 » sont consultables sur son site www.montpellier-2020.fr : vous pouvez y trouver, outre nos textes, les documents et images de nos manifestations locales, des comptes rendus de presse, des tweets ... n'hésitez pas à inter réagir !

BULLETIN D'ADHESION

Monsieur, Madame ou raison sociale :

Profession ou statut social :

Habitant

Ville :

Code postal :

Mail :

Téléphone :

s'acquitte de la somme de 25 € au titre de l'année 2018 payable par chèque à l'ordre de « **association Montpellier 2020** » à adresser à **2 rue Jeanne d'Arc, MONTPELLIER, 34000**

Fait à : **le**

Signature :